Commune de Faimes

Faimes, le 19 septembre 2024

Madame,
Monsieur,

Conformément à l'article L1122-12 du code de la démocratie locale, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la réunion du Conseil communal qui aura lieu le **lundi 30 septembre 2024** prochain à **20 h 00** à la Maison Communale

ORDRE DU JOUR

Séance Publique,

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente
2. Communications administratives
3. Programme Stratégique Transversal 2019-2024 - Evaluation au terme de la législature - prise d'acte
4. Fabrique d'Eglise Notre Dame de Viemme - Budget 2025 - Approbation
5. Fabrique d'église St Georges de Les Waleffes - Budget 2025 - Approbation
6. Intercommunale Imio - Assemblée générale ordinaire - approbation des points à l'ordre du jour
7. Règlement communal de collecte des déchets ménagers et assimilés - Collecte Intradel
8. FINANCES - BUDGET communal exercice 2024 - Modification budgétaire 2 - Approbation

Huis Clos

9. PERSONNEL - Extrascolaire - Engagement éducatrice - Confirmation
10. PERSONNEL - Extrascolaire - Engagement éducatrice école des devoirs année scolaire 2024-2025 - Confirmation
11. PERSONNEL - Extrascolaire - accueil extrascolaire - organisation 2024 - 2025 - Confirmation
12. Personnel enseignant - Mise en disponibilité pour maladie
13. Enseignement - Désignations - Confirmation

Par le Collège,

La Directrice générale ff,

Mme Laaouej Fatima

ADMINISTRATION COMMUNALE DE FAIMES - LIEGE - L'UNION FAIT LA FORCE

Le Bourgmestre,

M Cartuyvels Etienne